

Numéro	DL200824-JNC01	 Illkirch-Graffenstaden
Nature de l'acte	Délibération	
Matière	Domaines de compétences par thèmes – Environnement	
Objet	Éclairage public nocturne	

VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Extrait du registre des délibérations Conseil Municipal du 28 septembre 2020

L'an deux mil vingt le vingt-huit septembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Illiade - en session ordinaire - sur convocation et sous la présidence de Monsieur Thibaud PHILIPPS, Maire.

Etaient présents :

PHILIPPS Thibaud, Maire, SAIDANI Lamjad, SEIGNEUR Sylvie, SCHEUER Serge, KOUJIL Ahmed, HERR Isabelle, RICHARD Yvon, RINKEL Marie, HAAS Philippe, GALLER Lisa, Adjoint, PFISTER Luc, KIRCHER Jean-Louis, FRUH Hervé, STEINHART André, KIEHL Fabrice, COMBET-ZILL Marie, CLAUS Stéphanie, MASSÉ-GRIESS Dominique, DIDELOT Sandra, HERBEAULT Cédric, DREYFUS Elisabeth, FRIDLI Antoine, FROEHLI Claude, CASTELLON Martine, LELEU Bénédicte, BACHMANN Emmanuel, MAGDELAINE Séverine, DESCHAMPS Arnaud, GENDRAULT Pascale, LEVY Thomas, RIMLINGER Barbara, BEAUJEUX Rémy, Conseillers

Etaient excusés :

- Madame Catherine BONN MEYER ayant donné procuration à Monsieur Lamjad SAIDANI
- Madame Valérie HEIM ayant donné procuration à Madame Sylvie SEIGNEUR
- Madame Davina DABYSING ayant donné procuration à Madame Marie RINKEL

Nombre de conseillers présents :	32
Nombre de conseillers votants :	35
Date de convocation et affichage :	22 septembre 2020
Date de publication délibération :	1 ^{er} octobre 2020
Date de transmission au Contrôle de Légalité :	1 ^{er} octobre 2020

Numéro	DL200824-JNC01	1/1
Matière	8.8.Domains de compétences par thèmes - Environnement	

III. ENVIRONNEMENT

1. ÉCLAIRAGE PUBLIC NOCTURNE

Par une délibération en date du 1^{er} décembre 2016, le Conseil Municipal avait approuvé la mise en œuvre de l'extinction partielle de l'éclairage public de 1H30 à 4H30, à partir du 1^{er} janvier 2017, à l'exception de quelques axes structurants.

Par une délibération en date du 4 juin 2020, le Conseil Municipal a approuvé l'extension de cette extinction partielle à l'intégralité du ban communal, sur la même plage horaire, jusqu'au 1^{er} septembre 2020.

Il est désormais proposé au Conseil Municipal de rétablir l'éclairage public toute la nuit sur toute la commune, étant précisé qu'un bilan et une concertation seront menés dans le courant du 1^{er} semestre 2021.

Il est proposé au Conseil Municipal de rétablir l'éclairage public nocturne de la manière suivante :

- **Rue du 23 Novembre, route de Lyon, route Burkel (du croisement de l'avenue Messmer jusqu'à la route d'Eschau), rue des Vignes, rue des Roseaux et avenue Messmer : tous les lampadaires allumés.**
- **Partout ailleurs sur le ban communal : un lampadaire sur deux allumé.**

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
adopte la présente délibération.**

Pour : **25** PHILIPPS Thibaud, SAIDANI Lamjad, SEIGNEUR Sylvie, SCHEUER Serge, BONN MEYER Catherine, KOUJIL Ahmed, HERR Isabelle, RICHARD Yvon, RINKEL Marie, HAAS Philippe, GALLER Lisa, PFISTER Luc, KIRCHER Jean-Louis, FRUH Hervé, STEINHART André, KIEHL Fabrice, COMBET-ZILL Marie, HEIM Valérie, CLAUS Stéphanie, MASSÉ-GRIESS Dominique, DIDELOT Sandra, HERBEAULT Cédric, DREYFUS Elisabeth, DABYSING Davina, FRIDLI Antoine

Contre : **6** FROEHLY Claude, CASTELLON Martine, LELEU Bénédicte, BACHMANN Emmanuel, MAGDELAINE Séverine, DESCHAMPS Arnaud

Abstentions : **4** GENDRAULT Pascale, LEVY Thomas, RIMLINGER Barbara, BEAUJEUX Rémy

**Pour extrait conforme
Le Maire
Thibaud PHILIPPS**

